



BULLETIN D'INSCRIPTION

3e Congrès de la Société Française d'Oncologie Intégrative (SFOI)

Science et Art du Soin en Oncologie Intégrative

Vendredi 6 et samedi 7 novembre 2026 · Espace Grand Paris · 1, rue Martin Luther King · 94000 Créteil

À retourner complété et accompagné du règlement à :

CARCO / SFOI 2026 · 104, boulevard de Sébastopol
75003 Paris · France
Tél. : +33 (0)1 85 14 77 77 · E-mail :
inscriptions@carco.fr

Inscription en ligne et paiement par carte bancaire :
www.sfoi.fr/sinscrire-en-ligne-au-congres-2026/

Bulletins papier : à nous faire parvenir avant le 30 octobre 2026. Au-delà, inscription en ligne ou sur place, jusqu'au dernier jour du congrès.

● PARTICIPANT

☐ M. ☐ Mme ☐ Dr ☐ Pr	Nom	Prénom
Profession : ☐ Médecin ☐ Pharmacien(ne) ☐ Infirmier(ère) ☐ Psychologue ☐ Étudiant(e)		
☐ Autre professionnel de santé :		
Mode d'exercice : ☐ Hospitalier ☐ Libéral ☐ Mixte ☐ Autre		
Établissement / Institution / Cabinet		
Service		Spécialité
Adresse		
Code postal	Ville	Pays
Tél.		Tél. mobile
E-mail		(indispensable pour l'envoi de la confirmation)

● DROITS D'INSCRIPTION

Tarifs TTC (TVA 10 %)

Le pass donne accès, pour la ou les journées choisies, aux sessions scientifiques, aux forums intégratifs, à la conférence plénière, aux sessions posters et à l'espace exposants. Une attestation de présence est remise à chaque participant. Rencontres inspirantes et ateliers expérientiels (8 thématiques au choix) : inscription aux ateliers ouverte à partir du vendredi 16 octobre 2026.

	Jusqu'au jeudi 15 octobre 2026	A partir du vendredi 16 octobre 2026 et sur place
PASS 2 JOURS — vendredi 6 et samedi 7 novembre		
☐ Étudiant **	130 €	150 €
☐ Membre de la SFOI *	180 €	210 €
☐ Standard	250 €	300 €
PASS 1 JOUR — ☐ Journée 1 : vendredi 6 novembre ☐ Journée 2 : samedi 7 novembre		
☐ Étudiant **	80 €	100 €
☐ Membre de la SFOI *	120 €	140 €
☐ Standard	150 €	180 €

* Membre de la SFOI à jour de sa cotisation 2026 à la date du premier jour du congrès — cotisation réglable sur www.sfoi.fr, rubrique Adhérer. ** Sur présentation d'un justificatif en cours de validité à la date du premier jour du congrès.

Le tarif appliqué est celui en vigueur à la date du règlement.

Montant total à régler : €

● MODALITÉS D'INSCRIPTION

Formation continue

Le 3e Congrès de la SFOI est éligible à la formation continue. Je souhaite recevoir :

- ☐ Une facture tenant lieu de convention (merci d'indiquer les coordonnées de votre organisme de formation continue)

Nom de l'établissement, organisme ou institution : _____

Adresse : _____

Code postal _____

Ville _____

Pays _____

Nom et téléphone du responsable : _____

E-mail du responsable : _____

Pour toute inscription au titre de la formation continue, merci de joindre à ce bulletin dûment complété une attestation de prise en charge de l'organisme signataire de la convention ; une facture tenant lieu de convention et la confirmation d'inscription vous seront adressées.

La SFOI a mandaté CARCO pour organiser son congrès.

Numéro d'activité de formation : **11754986775**

Numéro Datadock : **0076491**

Numéro de SIREN : **343474771**

Numéro Qualiopi : **QUA007936**

Hors formation continue

Toute inscription doit être accompagnée de son règlement. CARCO enverra dès réception du règlement une confirmation d'inscription et une facture acquittée.

● MODE DE RÈGLEMENT

- ☐ Par chèque à l'ordre de **CARCO – SFOI2026**
- ☐ Par virement bancaire — IBAN : **FR76 3000 3035 3000 0201 0130 670** · BIC : **SOGEFRPP**
(indiquer « SFOI 2026 » et le nom du participant dans le libellé du virement)
- ☐ Par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express) : inscription en ligne sur **www.sfoi.fr/sinscrire-en-ligne-au-congres-2026/**

● CHANGEMENT DE NOM

Jusqu'au dimanche 6 septembre 2026 > aucun frais

À partir du lundi 7 septembre 2026 > 20 € de frais de dossier + ajustement au tarif en vigueur

● CONDITIONS D'ANNULATION

Seules les annulations parvenant à CARCO par écrit (courrier ou e-mail) seront prises en compte :

Avant le dimanche 6 septembre 2026 > 30 € TTC de frais de dossier

À partir du lundi 7 septembre 2026 > pénalité de 100 % du montant de l'inscription

En cas d'annulation pour cause de grève(s), conditions climatiques, cas de force majeure ou de tout incident indépendant de la volonté du 3e Congrès de la Société Française d'Oncologie Intégrative (SFOI), les frais d'annulation seront appliqués. Toute inscription en règlement administratif « service fait » est due même en cas de désistement ou d'absence de l'agent. **L'inscription au congrès entraîne l'acceptation totale de ces conditions.**

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)

Date _____